

DENG, Francis M., Sadikiel KIMARO, Terrence LYONS, Donald ROTHCHILD, I. William ZARTMAN. *Sovereignty As Responsibility Conflict Management In Africa*. Washington, The Brookings Institution, 1996, 265 p.

Luc Sindjoun

Volume 29, numéro 2, 1998

L'économie du XXIe siècle de François Perroux à la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703906ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703906ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sindjoun, L. (1998). Compte rendu de [DENG, Francis M., Sadikiel KIMARO, Terrence LYONS, Donald ROTHCHILD, I. William ZARTMAN. *Sovereignty As Responsibility Conflict Management In Africa*. Washington, The Brookings Institution, 1996, 265 p.] *Études internationales*, 29(2), 524–525.
<https://doi.org/10.7202/703906ar>

En somme, *Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention* a le mérite de faire ressortir les multiples dimensions et éléments qui entrent dans l'étude des conflits et qui touchent la question de leur gestion. L'ouvrage traite toutefois davantage de construction de la paix plutôt que de prévention *stricto sensu*, ne fait pas assez ressortir les constantes qui peuvent exister entre les situations étudiées (une conclusion générale aurait été souhaitable), ne tire pas assez profit des cas cités et montre mal l'importance relative des facteurs recensés. Il s'agit d'un ouvrage qui mérite d'être parcouru mais dont le titre ne reflète qu'à moitié le contenu ; à une analyse qui pourrait être plus poussée se greffent toutefois d'intéressantes pistes de réflexion.

Julie FOURNIER

Candidate au doctorat
Institut d'Études Politiques de Paris

Sovereignty As Responsibility Conflict Management In Africa.

DENG, Francis M., Sadikiel KIMARO,
Terrence LYONS, Donald ROTHCHILD, I.
William ZARTMAN. Washington, The
Brookings Institution, 1996, 265 p.

La souveraineté des États, comme principe de vision et de division de la société internationale, est devenue ces dernières années un point de focalisation du débat en relations internationales. C'est un concept revisité et retraduit suivant la dynamique actuelle des relations internationales. Tel est le cadre général dans lequel s'inscrit *Sovereignty As Responsibility*, ouvrage qui découle d'un programme de recherche consacré à l'analyse, à la gestion et à la résolution des conflits

en Afrique (préface p. xi). En d'autres termes, à partir du riche matériau fourni par les conflits africains, les cinq auteurs du livre se proposent de réévaluer la notion de souveraineté afin de la rendre compatible avec les standards de dignité humaine, de droits de l'homme et de démocratie. Il s'agit de passer de la souveraineté comme droit des États de bénéficier d'un domaine réservé soustrait à tout débat sur la souveraineté comme responsabilité tant sur le plan interne qu'international.

À travers six chapitres portant sur les thèmes divers et complémentaires tels que le cadre normatif de la souveraineté, la gouvernance, l'identité, l'économie, les dynamiques régionales et les acteurs internationaux, les auteurs de *Sovereignty As Responsibility* démontrent la thèse de la souveraineté responsable. La démarche empruntée oscille entre, d'une part, les jugements des faits fondés sur une collecte impressionnante des faits, des données relatives aux conflits latents ou patents (Corne de l'Afrique, Rwanda, Burundi, Nigeria, etc.), sur une observation attentive des relations internationales africaines, d'autre part les jugements de valeur justifiés par l'adhésion des auteurs à la démocratie libérale. D'où le caractère baroque de l'ouvrage ; il est à la fois empirique et normatif ou prescriptif. Sur le plan de la démarche, il convient aussi de relever que les auteurs transcendent le clivage artificiel interne/externe et se livrent à une sociologie des relations internationales africaines dans leur dimension conflictuelle.

Les six chapitres qui structurent l'ouvrage sont en phase avec l'idée de

la souveraineté responsable. Le premier chapitre constitue le fondement théorique de l'ouvrage. Il s'agit de la remise en cause de la conception autoritaire et exclusive de la souveraineté au profit d'une conception responsable justifiée notamment par les conséquences humanitaires des conflits internes. Cette dernière conception est de plus en plus promue par l'ONU, l'OUA et les démocraties occidentales. La souveraineté responsable (devant la société interne et la communauté internationale) va de pair avec le gouvernement comme régulation des conflits (chapitre 2). Cette conception du gouvernement est d'autant plus opératoire en Afrique que des conflits mal gérés y ont détruit des États notamment au Tchad, en Somalie, etc. : la bonne gouvernance, c'est la régulation des conflits. À titre d'exemple de conflit, le chapitre 3 est consacré à l'identité. Étant entendu que le principal défi lancé à la souveraineté en Afrique est constitué par la régulation des identités fondées sur la race, l'ethnie, la langue, la religion, etc. (p. 61), les conflits identitaires ont reçu des solutions aux fortunes diverses en Afrique. En termes de politiques d'avenir, les auteurs proposent quatre options : la création d'un cadre national d'identification, le modèle consociatif, le fédéralisme ou la décentralisation et l'évolution vers la confédération.

Le chapitre 4 porte sur l'économie, plus précisément sur les conflits de redistribution et leur régulation. Ici comme ailleurs, il apparaît que la régulation des conflits économiques a une dimension régionale et internationale à travers la coopération (SADEC), le rôle des bailleurs de fond, etc.

Quant au chapitre 5, il met en relief les dynamiques régionales allant dans le sens de l'expansion territoriale des conflits (Rwanda – Burundi en 1993-94, Sierra-Leone – Liberia) et de la relativisation du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États (le rôle de l'ECOMOG au Liberia). Le chapitre 6 insiste davantage sur l'implication des acteurs internationaux dans la résolution des conflits en faisant ressortir leur variété (acteurs officiels ou informels), leur marge de manœuvre, leurs modes opératoires.

Les cinq auteurs concluent l'ouvrage en rappelant la centralité de l'État aussi bien dans la vie nationale qu'internationale. D'où la nécessité de rechercher un point d'équilibre entre l'exercice de la souveraineté et la responsabilité. Dans l'ensemble, il s'agit d'un ouvrage pertinent et fécond. On peut regretter la mystification du traité de Westphalie de 1648 (p. 2), lequel contrairement aux idées conventionnelles n'a jamais empêché du xvii^e au xx^e siècle, l'intervention dans les affaires intérieures des États. La non-ingérence dans les affaires intérieures des États est plus un mythe construit par le droit qu'une donnée intangible des relations internationales. En outre, la dimension internationale de la souveraineté responsable gagnerait à être élaborée notamment en ce qui concerne le constat du manquement aux exigences, le statut des organisations ou des États qui établissent le constat.

Luc SINDJOUN

*Université de Yaoundé II/GRAP
Cameroun*